

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 10 septembre 2015

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-3879-2014, Phase 3 & 4 – Gaz Métro - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2014 – production de documents par le ROÉÉ
ND : 1001-084-3**

Chère consœur,

Le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) transmet par la présente et dépose sur le SDÉ deux articles auxquelles vont référer nos témoins lors de la présentation la preuve du Regroupement à la suite de la preuve du panel 9 de Gaz Métro, soit :

- Skumatz et al. , « Non-Energy Benefits in the Residential and Non-Residential Sectors... », ACEEE Proceedings, 2000 (p.8.360)
http://www.seattle.gov/light/Conserve/Reports/paper_6.pdf
- Myers et al. , «Evaluating Attribution, Causality, NEBs...», ACEEE Proceedings, 2006 (p. 2-224 et 2-225)
http://aceee.org/files/proceedings/2006/data/papers/SS06_Panel2_Paper19.pdf

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués, »

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/na
cc. (par courriel)
Me Hugo Sigouin-Plasse, Gaz Métro
Dossiers réglementaires, Gaz Métro
M. Bertrand Schepper
M. Jean-Pierre Finet
ROÉÉ Coordination